

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **105 (1969)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Photo Doris Vogt

Découverte du monde

Communiqués

Félicitations

à notre ancien vice-président SPR Fernand Barbay, directeur des écoles de Renens, qui vient d'être nommé « Délégué à la réforme et à la planification scolaire vaudoise ». Distingué organisateur des semaines pédagogiques de Villars-les-Moines, animateur vaudois du GRETI, fin connaisseur des problèmes de coordination scolaire intercantonale, Fernand Barbay sera parfaitement à sa place dans l'importante mission qui l'attend. La SPR est fière qu'un de ses membres ait été choisi pour diriger la réforme scolaire du plus grand canton romand.

NEUCHÂTEL

Votation populaire

Dans sa dernière session, le Grand Conseil neuchâtelois a voté le projet de loi concernant la prise en charge des primes d'assurances scolaires par les pouvoirs publics.

La SPN s'est à plusieurs reprises préoccupée de ce problème. Le CC était même intervenu auprès du DIP pour qu'une étude envisageant la rationalisation et la légalisation des assurances scolaires soit entreprise. (Voir « Educateur » N° 38 du 29 novembre.) C'est chose faite. Désormais, si le peuple l'accepte, tous nos écoliers seront couverts par la même assurance, et les maîtres seront déchargés de l'encaissement des primes. La votation populaire sur cet objet a été fixée aux 1^{er} et 2 février 1969. Le CC recommande à tous les membres SPN de faire usage de leur droit de citoyens (nes) et de se rendre aux urnes.

GB

Assurance maladie

Avis important

Nous signalons à ceux de nos membres qui ont adhéré au contrat collectif passé avec la Fraternelle de Prévoyance ou la Chrétienne sociale suisse, qu'à la suite des modifications intervenues au 1^{er} juillet 1968, les primes ordinaires ne couvrent plus les risques accidents. Cette couverture peut être assurée moyennant une légère surprime de Fr. 1.60 pour les hommes, Fr. 1.80 pour les dames, Fr. —.80 pour les adolescents et les enfants. Voir à ce sujet les modifications au contrat parues dans l'« Educateur » N° 28 du 20 septembre 1968.

GB

Calendrier

Assemblée des délégués SPN : 21 février
Assemblée générale SPN : 19 mars (mercredi après-midi)
Assemblée des délégués SPR : 22 mars

GB

VAUD

XIII^e Congrès de la SPV

8 février 1969, Palais de Beaulieu

Théâtre

8 h. 30 : I. Assemblée de la Société coopérative de la caisse de secours ; II. Assemblée générale de la SPV.

Grill-room

12 h. 15 : Repas officiel des invités et délégués.

Cinéma

15 h. : « Une page capitale de l'histoire vaudoise », conférence de Me J.-F. Poudret, professeur à l'Université de Lausanne.

Congé

Nous vous rappelons que le Congrès est jour officiel de congé pour les participants qui doivent cependant en informer leur commission scolaire.

Le CC.

Postes au concours

Consulter l'imposante liste parue dans la « Feuille des Avis officiels » du 28 janvier 1969.

AVMTA

Nous rappelons à chaque collègue le rendez-vous de 16 h. du premier lundi de chaque mois au Restaurant Nyffenegger, premier étage. Nous vous disons donc au plaisir de vous voir le 3 février !

Le comité.

AVMG — Cours de perfectionnement pour skieurs faibles et moyens

L'Association vaudoise des Maîtres de Gymnastique organise, aux Paccots sur Châtel-St-Denis, un cours de ski de perfectionnement pour faibles et moyens skieurs le **mercredi 5 février 1969**.

Rendez-vous à 14 h. au départ du télésiège de Corbetta aux Paccots. Transport individuel. Frais de déplacement payés aux membres AVMG. Instructeurs suisses de ski gratuits pour tous.

Renseignements et inscriptions à J.-P. Paquier, Villandiez 18, 1009 Pully, tél. 28 49 78, en indiquant adresse, N° de tél, places éventuelles dans sa voiture et capacités de skieur : faible ou moyen.

Le chef technique :
D. Jan.

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez

KAFA

soulage rapidement

poudre ou comprimés

Editorial

Par la télévision scolaire à l'école romande

Dans une de ses récentes chroniques, Robert Rudin expliquait l'innovation introduite dans la dernière série d'émissions — cycle de 4 présentations sur le même thème — par la volonté de corriger l'un des inconvénients majeurs de la télévision scolaire : la disparité des sujets conduisant à l'émiettement des intérêts. Quelle qu'ait été la valeur intrinsèque des émissions sur la chaleur, puisque tel était le thème choisi, nous avons applaudi à cette initiative, y voyant même l'amorce d'un tournant capital, et au-delà de l'avenir de la TV scolaire, l'espoir d'un grand bénéfice pour l'école romande. Expliquons-nous.

Le principal défaut de la TV scolaire actuelle, d'autres l'ont dit bien avant nous, tient à la quasi impossibilité pour l'enseignant de l'insérer dans son programme. Sautant d'un domaine à l'autre, effleurant les sujets en voulant trop dire à la fois, elle n'est que saupoudrage, que fioritures sans profond apport.

Il en serait autrement si le plan d'émissions était établi longtemps à l'avance, annoncé, commenté dans les instructions officielles et la presse pédagogique. Si ce plan était l'œuvre d'un organe romand à créer, beaucoup plus important que l'actuelle commission romande de télévision scolaire, qui ne paraît d'ailleurs avoir qu'un rôle consultatif. Organe en main des gouvernements ou, bien mieux, des instances coordinatrices intercantionales instituées par eux en matière scolaire. C'est par ce plan cohérent, par la diffusion adroitement programmée de série d'émissions, par leur nombre croissant, par l'implantation progressive d'habitudes au sein du corps enseignant, qu'on arrivera, branche par branche, à une harmonisation romande des programmes.

Ainsi donc, au lieu des émissions disparates qu'on nous a servies jusqu'ici, on pourrait commencer par une seule branche, et dans cette branche, un seul sujet mais présenté à fond par une série d'émissions s'étendant sur un trimestre ou davantage. Par exemple, pour fixer les idées : le corps humain, avec une leçon télévisée par chapitre : le squelette — les muscles — le système nerveux — les sens — la nutrition, etc.

Annoncé au moins un an à l'avance, un tel programme engagerait probablement tous les maîtres du degré concerné à axer leur programme annuel sur un sujet soutenu par une aussi précieuse et vivante illustration. Illustration d'ailleurs préparée et prolongée par les documents élaborés spécialement par les auteurs des émissions et remis bien à l'avance par les centrales cantonales de fournitures scolaires. Sans compter la presse pédagogique, l'« Educateur » en particulier, qui ne manquerait pas d'apporter sa pierre à une construction aussi solidement charpentée.

De thème en thème, botanique, zoologie, mécanique, chimie, et quoi encore, se construirait ainsi, au fil des trimestres, un véritable programme romand de sciences, sans contrainte aucune, et sans autre difficulté que le choix intelligent des matières.

Parallèlement s'élaborerait, toujours soutenu par des séries d'émissions sur des sujets typiques, un programme romand de géographie, d'histoire, d'instruction civique, et pourquoi pas, de mathématiques. Tout ne serait pas traité par la télévision, est-il besoin de le dire, mais les plans d'émissions seraient si judicieusement combinés que dans chaque branche le sujet télévisé serait au cœur de la notion nouvelle, modèle, ou mieux point d'accrochage pour tout un rayonnement d'intérêts.

Une telle organisation, on s'en doute, crèverait dix fois les crédits alloués à l'actuelle TV scolaire. Sans compter qu'elle impliquerait évidemment la dotation en postes récepteurs de toutes les classes.

Mais tout importants qu'ils soient, ces chiffres sont sans commune mesure avec le bond en avant que l'organisation ferait faire à l'école romande, et à l'école tout court.

S'il est si difficile à l'école romande de s'inscrire dans les faits, c'est que partout ses promoteurs se heurtent à des institutions en place, à des habitudes, à des traditions. L'innovation décrite plus haut taillerait dans la pâte vierge, créerait une pédagogie inédite, susciterait une infrastructure nouvelle qui ne serait entachée d'aucun a priori cantonal.

Sans compter qu'outre le service aux élèves, la télévision scolaire pourrait s'adresser aux maîtres et contribuer ainsi, par des émissions régulières, à un « recyclage » coordonné sur le plan romand. En mathématiques, en sciences techniques, en deuxième langue nationale, voir tout bonnement en apprentissage de la lecture, des modifications profondes vont intervenir dans la manière d'enseigner. S'imagine-t-on qu'on pourra s'en tenir à la bonne vieille méthode des cours décentralisés par districts, cercles ou communes, sans être gagné de vitesse ? Qu'on le veuille ou non, il faudra tôt ou tard recourir au petit écran, et parce que ce dernier se moque bien des frontières, les cantons devront nécessairement planifier d'un commun accord la formation continue de leurs enseignants.

Quelque lents que paraissent les progrès de l'école romande, le temps travaille puissamment pour elle, et la TV scolaire n'est pas l'un de ses moindres agents. En sommes-nous suffisamment conscients ?

J.-P. Rochat.

Nos systèmes scolaires empêchent une réelle démocratisation des études

Un collègue neuchâtelois nous a fait parvenir ces considérations du professeur Laurent Pauli, extraites d'une interview accordée à deux étudiants de Neuchâtel, Louis Gagnebin et André Bolle, et publiée dans la « Tribune universitaire » du 15 juin 1968.

Dans la première partie de votre exposé, vous avez montré que par la forme de l'enseignement, la lecture et les devoirs à domicile, l'école procède à une réelle ségrégation entre enfants issus de milieux différents. Pourriez-vous illustrer cette affirmation d'un exemple ?

En voici un tiré de l'enseignement du calcul : ce qui suit est la reproduction d'une page d'un manuel utilisé depuis 15 ans par des élèves de 10 ans qui sont en première année secondaire :

Chapitre 7 NOMBRE DÉCIMAUX

Lorsqu'on divise un entier en dix parties égales, chaque partie est un dixième de cet entier.

Si l'on prend deux de ces parties, on obtient deux dixièmes; trois de ces parties forment trois dixièmes, etc.

On compte successivement :

- 1 dixième ou 0,1
- 2 dixièmes ou 0,2
- 3 dixièmes ou 0,3
- 7 dixièmes ou 0,7
- 10 dixièmes ou 1 entier

Lorsqu'on divise un entier en cent parties égales, chaque partie est un centième de cet entier.

On compte successivement :

- 1 centième ou 0,01
- 2 centièmes ou 0,02
- 3 centièmes ou 0,03
- 10 centièmes ou 0,10 ou 0,1
- 38 centièmes ou 0,38
- 100 centièmes ou 1 entier

Idem pour les millièmes à la page suivante !

Après avoir lu cela, l'élève a reçu cette page d'exercices à faire comme devoir pour la leçon suivante :

EXERCICES

315. Combien de dixièmes dans 2 entiers ? 5 entiers ? 7 dizaines ? 8 centaines ? 5 centaines 3 dizaines ? 2 dizaines 6 unités ? 1 millier 1 dizaine ?

316. Combien de centièmes dans 7 unités ? 3 dizaines 8 centièmes ? 3 dizaines 4 unités ? 2 dizaines 6 dixièmes ? 1 entier 4 centièmes ?

317. Combien de millièmes dans 9 unités ? 5 dizaines ? 8 dixièmes ? 3 centièmes ? 4 entiers deux centièmes ? 7 dizaines 8 centièmes ? 1 entier 1 millième ?

318. Combien de dixièmes dans 40 centièmes ? 8000 millièmes ? 700 centièmes ? 8400 centièmes ? 10 entiers ? 20 dizaines ?

319. Combien de centièmes dans 3 entiers ? 7 dixièmes ? 4 entiers et 5 centièmes ? 800 millièmes ? 5 centaines 4 entiers et 8 dixièmes ?

320. Combien de millièmes dans 16 unités ? 3 dizaines et 9 unités ? 4 dixièmes ? 5 milliers et 8 unités ? 60 centièmes ? 3 unités et 4 centièmes ?

321. Combien de francs dans 400 centimes ? 8000 c ? 97 500 c ? 80 c ? 15 c ? 210 c ?

322. Combien de centimes dans 6 francs ? 12 francs ? 140 francs ? 4,74 francs ? 3,40 francs ? 3,08 francs ?

323. Ecrire sous forme décimale : 5 centièmes ; 4 millièmes ; 3 dixièmes et 5 centièmes ; 8 dixièmes et 6 millièmes ; 2 centièmes et 1 millième ; 5 unités et 7 centièmes ; 41 dixièmes ; 38 centièmes ; 54 millièmes ; 372 millièmes ; 456 centièmes ; 7 dizaines et 5 dixièmes ; 4 centaines et 4 centièmes ? 5 milliers et 1 millième ; 8 centaines 3 unités et 4 dixièmes.

Eh bien ! Je défie un élève qui n'a pas quelqu'un pour lui expliquer de quoi il s'agit et qui n'a reçu comme seules instructions sur les dixièmes, centièmes et millièmes que le contenu de cette page, de faire les exercices indiqués. Lorsque cela s'est passé en novembre 1967, il y a eu des élèves qui n'ont rien fait du tout parce qu'ils n'avaient pas d'aide, et qui ont été pénalisés pour devoirs non faits.

D'autres les ont fait faire aux parents, d'autres encore ont reçu les explications nécessaires. Ce n'est évidemment qu'un exemple particulier, mais je suis persuadé qu'on pourrait en trouver des dizaines et des dizaines où les devoirs vont exactement trier les enfants. L'erreur fondamentale c'est que l'école compte sur l'appui des parents pour les devoirs. Et cela tous les jours. Ce qui aggrave la situation de façon définitive. Il y a évidemment des enfants qui réussissent, dans l'exemple ci-dessus, à se tirer d'affaire tout seuls. Mais on ne peut pas fonder l'école sur des cas exceptionnels. Ce sont tous les autres qui sont intéressants...

Les épreuves d'orientation scolaire sont en général faites de tests scolaires et de tests psychologiques. Est-ce que les tests psychologiques d'intelligence ne contredisent pas les résultats scolaires dans le cas des enfants issus de milieux socio-économiques faibles ?

Oui et non : J'aurais été très embarrassé pour répondre lorsque j'étais à Neuchâtel, mais maintenant que je suis à Genève à l'institut où l'on forme les psychologues, je crois pouvoir répondre : la grande partie des épreuves dites d'intelligence générale sont faites en fonction de l'école. C'est-à-dire qu'on ne vous demande pas comment vous calculez, comment vous écrivez, mais sous une forme différente on tient compte en fait de ce que vous avez acquis à l'école, sous une forme beaucoup plus large si vous voulez, sous forme d'un rendement peut-être plus général. Et dans ce sens là, à part quelques épreuves, on ne fait que contrôler sous une autre forme ce que l'école a laissé...

Si vous regardez de près l'épreuve d'intelligence générale mise au point par M. Ph. Muller, la BASC, vous y voyez 2 ou 3 épreuves verbales. Or je vous assure que là ce n'est pas l'intelligence de l'enfant qui ressort, mais bien la richesse, la fluidité verbale du milieu auquel il appartient. Il y a dans la BASC toute une série de jeux de mots : le gosse dont les parents ont l'habitude de jongler avec les mots, de plaisanter ou de raconter des histoires retient toute sorte de détails, que l'enfant qui n'entend rien de ce genre n'aura jamais enregistrés. Je pense donc que ce qu'on appelle dans les épreuves d'intelligence les facilités verbales est en fait une épreuve de milieu autant que d'intelligence générale...

... Le vrai problème se situe au degré inférieur de l'école secondaire. A l'école primaire, il y a un maître unique, donc il y règne un certain climat auquel l'enfant peut s'adapter plus ou moins bien. Au secondaire, la pluralité des maîtres — avec encore des conceptions différentes pour chacun d'eux — aggrave encore l'émiettement des disciplines. Voici par exemple un texte extrait d'un cahier d'une élève d'école secondaire (11 ans) :

CLOVIS, FILS DE CHILDERIC devient roi des Francs

Saliens, par la ruse et le crime, des Francs Ripuaires, donc de tous les Francs. Il s'attaque à la Gaule :

486 : victoire de Soissons (sur Syagrius). Histoire du vase de Soissons. Il épouse Clotilde, princesse catholique (nièce de Gondebaud).

496 : victoire de Tolbiac sur les Alamans ; il se fait baptiser avec 3000 guerriers à Reims par Rémi.

500 : victoire de Dijon sur Gondebaud qui lui paiera un tribut.

507 : victoire de Vouillé sur les Wisigoths ; il reçoit de l'empereur Anastase le titre de consul.

511 : il meurt à Paris.

Sauf la Bourgogne que ses successeurs conquerront, Clovis a fait l'unité de la Gaule qui devient le royaume des Francs.

Ce royaume subsistera grâce à l'appui de l'Eglise. (La Suisse future fait alors partie du royaume Franc.)

La fillette a dû apprendre cela pour un travail écrit. Pour cela il n'y a qu'une manière de faire, c'est d'apprendre par cœur. Et c'est authentique : dans l'école en question, vous avez 300 à 400 élèves qui ont un texte analogue dans leur cahier...

Le problème, c'est que l'enfant qui ne reçoit pas d'appui à la maison ne peut qu'apprendre par cœur de temps en temps des choses de ce genre, mais il y a des limites à cette mémorisation. Sans compter qu'on touche là au problème fondamental de la conception de la culture. Pour certains, la culture c'est justement d'avoir appris l'histoire depuis l'Antiquité jusqu'à 1950 de cette manière-là ; mais un homme cultivé, qu'est-ce qu'il sait ? Si l'on soumettait à interrogation des adultes, avocats ou médecins, on serait un peu étonné des trous ! L'histoire, ce devrait être (à 10 ou 11 ans ce ne devrait être que des histoires et non pas de l'histoire) des réflexions sur certains textes, des discussions. Mais vouloir parcourir le temps depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, quelle valeur est-ce que ça a ?...

De quoi aura besoin l'étudiant actuel en l'an 2000 ? Qu'est-ce qui sera fondamental pour qu'il ait une vie normale, équilibrée, dans 20 ou 40 ans ?

C'est avant tout une certaine capacité de s'adapter à des situations nouvelles que personne ne peut prévoir aujourd'hui compte tenu de la cadence de l'évolution. C'est une certaine mobilité d'esprit et non un nombre de connaissances, parce que ces connaissances seront dépassées. Malgré

tout ce que vous aurez appris en physique au gymnase, dans vingt ans vous devrez recommencer à zéro. Donc, ce qui compte, c'est la capacité que vous aurez de vous réadapter, de reprendre telle étude dans tel domaine, donc que vous ayez l'esprit assez libre, assez ouvert pour pouvoir le faire, en non pas sclérosé.

Or cette mobilité s'acquiert maintenant. Si vous entrez dans un système rigide, où vous êtes cloisonnés et cantonnés, vous perdez dès maintenant des degrés de liberté qui vous seront utiles dans 20 ans. Et ce n'est pas telle connaissance dont vous avez besoin maintenant parce qu'il y a un examen au bout qui compte, mais ce sera au contraire la capacité d'être informé sur une question. En histoire par exemple, vous pourrez avoir presque tout oublié ce que vous aurez appris, mais vous saurez où trouver des renseignements sur Clovis, si possible dans plusieurs ouvrages afin de pouvoir les comparer. Ce qui sera donc fondamental, ce sera la capacité de chercher de la documentation, de confronter cette documentation avec l'apport des livres, de la radio, de la télévision, des disques. Plus on avance, plus l'information se diffuse sous des formes extrêmement variées. Savoir l'utiliser est beaucoup plus important que d'avoir appris à un moment donné telle ou telle page d'histoire. En histoire, pour y revenir encore, apprendre la suite des faits de l'Antiquité à nos jours est de la dernière stupidité. Il s'agit d'apprendre à réfléchir en analysant certaines situations, en ayant non pas un manuel mais plusieurs, pour savoir par exemple comment est présentée la guerre de Trente Ans selon qu'on est Français ou Allemand. C'est cela qui est formatif, et non pas d'apprendre qu'il y a eu telle bataille, ou telle alliance.

En science, on n'apprendra pas toutes les plantes ou tous les animaux du programme ; s'il est question de poissons, tous les élèves d'une classe en auront disséqué un, et ils sauront ce que c'est qu'un poisson. Cela leur donnera du goût et de l'intérêt pour les sciences naturelles, et ils auront acquis une méthode de travail qui sera, en définitive, plus importante qu'une succession de connaissances... La méthode importante plus que la quantité de matière. Le problème est de savoir chercher l'information, de la maîtriser, de savoir que lire et comment lire. Il faut préparer cela à l'école, en développant le travail personnel.

Bien sûr, il faut posséder certaines connaissances pour que ce travail soit valable, mais ce n'est pas la masse qu'on essaie de donner habituellement...

Les éléments d'un bon foyer

Une enquête dans les écoles enfantines et les départements chargés de l'enfance à Londres, menée par la Fondation nationale pour la recherche en éducation fait ressortir les qualités qui, aux yeux des enseignants, constituent un « bon » foyer. Les dix facteurs suggérés le plus souvent par les maîtres comme les plus caractéristiques sont : l'enfant est entouré d'affection et désiré ; la mère travaille, mais l'on s'occupe de l'enfant ; une vie de famille stable ; les enfants dorment suffisamment ; une discipline ferme mais juste ; un sens des valeurs morales et spirituelles ; une famille unie

dont les membres sont attentionnés les uns envers les autres ; des parents qui s'intéressent aux activités de l'enfant ; des parents qui parlent avec leurs enfants et leur font la lecture ; des enfants convenablement vêtus et bien nourris. Les maîtres aiment particulièrement trouver dans les foyers de leurs élèves un matériel de lecture approprié grâce auquel les élèves peuvent s'exercer et une atmosphère générale dont il ressort que la lecture fait partie intégrante de la vie, ces deux éléments favorisant grandement l'enseignement de la lecture. BIE - 371.02 (42)

La Charte des enfants

« La paix viendra sur terre : mais pas avant que chaque enfant mange chaque jour à sa faim ; qu'il affronte chaudement vêtu le vent de l'hiver et qu'il apprenne ses leçons l'esprit tranquille.

Lorsqu'il sera délivré de la faim, de la crainte et du besoin, quelle que soit sa couleur, sa race ou sa foi,

il lèvera la tête et sourira au ciel,
et dans ses yeux se reflètera sa foi en l'homme. »

Ces vers de Dorothy Roigt, reproduits avec la permission de McGraw-Hill Book Co., sont extraits de Ride with the Sun.

Au dossier des réformes à venir

De l'examen

On insistera jamais trop sur le danger que représente l'existence même de l'examen dans les règlements scolaires : en effet, si l'on n'évite pas soigneusement qu'il devienne la principale préoccupation et la principale raison d'être de l'enseignement, l'examen risque de miner l'école au point d'en modifier les fonctions et d'en altérer les tâches.

L'école actuelle, qui a abandonné l'idée ancienne selon laquelle le professeur et le programme étaient au cœur même de l'enseignement, pour conférer le rôle central à l'élève, ne peut continuer à se laisser hypnotiser par « le rôle central de l'examen ».

Alors que l'école a renouvelé et ne cesse de renouveler ses méthodes pédagogiques et didactiques ; alors qu'elle s'efforce de recourir à tous les professeurs d'une classe pour apprécier la personnalité de chaque élève, l'examen ne peut continuer d'exercer une influence dépassée — et, qui plus est, intrinsèquement négative — sur l'instruction et l'orientation des élèves...

Dans son ouvrage « Accès à l'enseignement supérieur », M. Frank Bowles étudie le rapport entre le système des examens et les systèmes scolaires et montre que ce rapport a pour effet de transformer en véritables systèmes éliminatoires certains systèmes scolaires, qui étaient censés être sélectifs.

Il y fait observer qu'il existe pratiquement deux formes d'admission, chacune incluse dans un système scolaire. Dans ce que l'on peut appeler le système européen, l'enseignement secondaire comprend trois sections parallèles à partir de la fin de l'enseignement primaire. L'une conduit à l'université et l'on y est admis à la suite d'un examen passé entre 10 et 12 ans. La sélection à ce moment-là est rigoureuse, et ses effets sévères. Dans les pays qui ont adopté cette sorte de système, pas plus de 20 % d'un groupe d'âge réussissent cet examen. Ce groupe sélectionné est de nouveau réduit au cours des six ou sept années d'études secondaires, de sorte que finalement la moitié environ des élèves abandonnent. Il y a enfin un examen final à l'issue des études secondaires, que passent généralement les deux tiers des élèves restants. Ces survivants sont automatiquement admis à l'université, et 80 % d'entre eux y entrent effectivement...

Dans un tel système, 1 à 8 % de chaque classe d'âge entrent dans l'enseignement supérieur. Ceux qui ne réussissent pas à entrer dans cette branche restreinte de l'enseignement secondaire, perdent toute chance de poursuivre des études supérieures...

Ce système européen d'organisation scolaire est adopté par presque toute l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et toute l'Amérique du Sud.

L'autre système scolaire peut être très justement appelé américain, bien qu'on puisse en trouver l'exemple sur tous les continents, sauf, paradoxalement, en Amérique du Sud. Assez semblable à celui de l'Union soviétique, ce système n'est appliqué que dans six ou sept pays, mais il s'adresse à plus de la moitié de tous les effectifs mondiaux de l'enseignement supérieur.

Dans ce système, il n'existe pas d'examen d'admission dans les écoles secondaires, et tous les diplômés des écoles primaires peuvent entrer dans l'enseignement secondaire général. (Il en va de même en Italie depuis l'entrée en vigueur de la réforme du 31 décembre 1962.) Les élèves peuvent passer de cette branche dans d'autres branches spécialisées — telles que l'enseignement technique et les écoles normales — ou continuer jusqu'au bout. Si, à l'issue de l'enseignement secondaire, ils désirent entrer dans l'enseignement supérieur, ils doivent généralement se soumettre à un examen de passage, étant donné que l'admission dans les « collèges » ou les universités n'est pas automatique.

Ainsi, 70 à 90 % des élèves de chaque groupe d'âge entrent dans l'enseignement secondaire et environ la moitié abandonnent en cours de route. Environ la moitié des diplômés de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire 10 à 35 % de chaque groupe d'âge, continuent vers l'enseignement supérieur. Les pays qui ont adopté ce système envoient ainsi de 15 à 20 % de leurs étudiants dans l'enseignement supérieur, c'est-à-dire deux fois plus que dans le système européen...

La véritable différence entre ces deux systèmes réside non pas dans la nature de l'enseignement qu'ils dispensent, car ils prévoient tous deux « un niveau moyen de connaissances selon les méthodes traditionnelles ». Mais cette différence tient au fait qu'un système élimine la majorité de ses étudiants et n'éduque complètement que les survivants, tandis que l'autre conserve tous ses étudiants aussi longtemps que possible pour donner à chacun la possibilité d'acquérir le plus haut niveau culturel possible. C'est une différence fondamentale.

Aldo Agazzi

professeur à l'Université de Milan

(Les aspects pédagogiques des examens. Collection « L'Éducation en Europe », Strasbourg 1967.)

Rebâtir l'école... Mais pour qui ?

Nous avons reçu la lettre suivante qui, en dépit de son ton passionné, pourrait bien refléter l'opinion de plusieurs parmi nous. Car si beaucoup souhaitent si fort « rebâtir l'école », c'est pour le mieux être de nos petits d'homme, et non pour le plus avoir d'une civilisation sans idéal.

Monsieur le rédacteur,

C'est avec un très vif intérêt que j'ai relu dans le N° 28 de 1967 l'article présentant l'ouvrage d'André Berge : « Rebâtir l'école ».

C'est clair, net et franc. Je me sens en plein accord avec son auteur.

Mais maintenant, que faire, et comment ? Y a-t-il vraiment une solution possible dans le contexte actuel de notre

civilisation et de notre équipement économique, politique et social ?

Je pense que dans le cadre d'une société vouée au rendement (au profit de qui ?) il n'est guère possible d'envisager autre chose qu'une préparation toujours plus poussée à la robotisation intégrale et à la spécialisation à outrance de l'individu. C'est une véritable conspiration contre la personne humaine.

Si l'on veut garder à l'enseignement sa dignité, son caractère humain et démocratique, une première chose est à envisager : dénoncer, démasquer et combattre la volonté de puissance, de domination, de possession et de prestige — qui est à l'origine de ce malaise général — partout où elle se manifeste...

Si la concurrence, ou l'esprit de compétition, est en soi une chose saine et conforme aux lois de la nature, elle ne doit en aucun cas faire de nous les instruments de la volonté de puissance d'une prétendue élite politique et financière, qui n'est qu'un ramassis d'apprentis-sorciers.

Cet esprit de compétition doit rester à la mesure humaine et garder un caractère de dignité et de respect de la personne. Pour l'instant, il en est bien loin, et semble s'en éloigner toujours plus...

Ainsi donc la position de l'enseignant qui aime son métier et qui aime « ses gosses » devient de plus en plus inconfortable...

Il doit se poser résolument comme une sentinelle sur la route d'un progrès réel (qui n'en sera un que lorsque tous les individus pourront accéder au plein épanouissement de toutes leurs facultés, dans le respect fraternel de leur pro-

chain, et que les « biens » offerts en abondance par le développement de la technique seront réellement à la portée de tous).

Nous sommes tous solidaires, et par conséquent responsables de l'évolution de la société humaine. Il s'agit donc de savoir ce que nous voulons.

Que les éducateurs sachent s'ils veulent une société à la mesure de l'homme ou s'ils veulent préparer les jeunes à la robotisation qui leur pend au nez et qui fera d'eux des esclaves. Je pense que nous arrivons à la cote d'alarme, au-delà de laquelle la situation pourrait bien être irréversible, les moyens de contrôle et de contrainte devenant toujours plus perfectionnés.

L'école doit donc aujourd'hui plus que jamais former des caractères et non des encyclopédies ambulantes.

L. Ducommun

Expériences... L'aspect créateur du magnétophone

Les avantages techniques offerts par le magnétophone en font un appareil qui se prête particulièrement à la création. Tout d'abord, il y a contrôle immédiat du travail, ce qui permet une rectification dans les meilleures conditions, celles du moment créateur. Ensuite, la possibilité d'effacer la bande et de la réutiliser est un facteur d'économie.

Mais qu'allons-nous créer ?

Du théâtre pour Noël, un montage géographique, une scène d'histoire, un reportage sur l'actualité !

Comme nos plans d'étude ne nous laissent guère de loisirs scolaires — et c'est bien regrettable car on nous robotise de plus en plus — il faudra garder comme souci de produire quelque chose qui soit réutilisable, si l'on excepte Noël et qui puisse s'insérer dans le programme. Ce système a, en outre, l'avantage d'être une amorce au perfectionnement, car nos classes successives voudront faire mieux que leurs prédécesseurs. D'autre part cela permet une meilleure insertion de l'appareil et de sa technique dans l'horaire. Il n'est pas question de le surajouter, tel des verrues qui n'ont que trop tendance à pousser.

Il y aura évidemment du temps prélevé sur les heures de classe ; ce n'est que normal puisqu'on y fait de la géographie, de l'histoire, de l'élocution. Mais une bonne partie du travail s'accomplira en dehors.

Par exemple, un montage géographique demande d'abord un choix intelligent des documents. Selon le sujet et le mode de traitement il faut soit les enchaîner, soit les opposer. Vient alors la rédaction du texte. Elle nécessite la consultation du manuel, des cartes, de toute autre source souhaitable. Le texte doit répondre au but que nous nous sommes fixés : voulons-nous faire une leçon de présentation d'un sujet nouveau, une leçon d'exploitation par les élèves, une révision, ou un contrôle de l'acquisition ? De la réponse que nous donnerons dépendra la mise en œuvre. Rien n'empêche, avec la même série de clichés, de faire défiler les différents textes durant la semaine ou la quinzaine réservée à l'étude du sujet. Il y aura même un avantage supplémentaire : l'image aura plusieurs fois l'occasion d'imprégner les spectateurs.

Si les clichés sont commodes à manier, on peut aussi s'en passer en présentant des reproductions en couleur, collées sur carton, et qu'on trouve en abondance actuellement.

Ainsi, pour chaque série de documents, on peut créer plusieurs bandes magnétiques qui seront utilisées au moment opportun.

Pour l'histoire, la technique sera un peu différente : il faut partir du radiothéâtre. La classe choisit le sujet ; quelques élèves rédigent le texte ; le maître vérifie ; puis vient le moment palpitant de la mise en ondes. Les bruitages seront prévus dans le scénario, mais ajoutés après. Il ne m'est pas possible d'indiquer la technique à employer pour leur incorporation, car cela dépend du type d'appareil dont on dispose. Vous constaterez au bout de l'année que c'est le sujet historique travaillé au magnétophone que vos élèves auront le mieux retenu.

Quant au reportage, il dépend de vos goûts et de ceux de vos élèves : événement local, étude d'un métier, monographie du village ou du quartier, etc.

Ces différentes activités demandent de sérieux efforts à vos élèves ; mais la motivation aidant, ils s'y lanceront sans compter leur temps. Et quelle occasion de travail vrai : consultation d'ouvrages, rédaction, apprentissage de la critique : est-ce que cette scène « passe la rampe » ou non. Vous serez étonnés de découvrir des élèves que vous ne connaissez pas.

Mais l'attitude du maître est déterminante. Il ne faut pas que l'appareil soit entouré d'un halo d'interdictions. Il est facile d'initier deux ou trois débrouillards à la partie technique de l'opération : précautions à prendre, délicatesse du micro, propreté de la bande et des têtes magnétiques, placement du micro. La script-girl (ou le script-boy) aura aussi un rôle important. Il faut chronométrer, noter les indications du compteur, mélanger des silences qui devront recevoir les bruitages ou la musique, donner aux acteurs le départ des différentes séquences.

Vous constaterez que vos élèves s'adaptent plus vite que vous à des techniques qui sont bien de leur époque ; à moins que vous ne soyez vous-même un amateur averti.

Mais tout ceci demandera quand même une certaine préparation. Vos élèves devront s'être habitués lors d'exercices moins complexes à manier l'appareil et à utiliser intelligemment les accessoires. Cette activité développera chez eux la minutie, le sens de la précision. Les exercices préparatoires les plus indiqués sont : l'enregistrement de lectures, d'exercices d'élocution, de chants.

L'école sera alors ce qu'elle devrait toujours être : une bibliothèque et un atelier où l'on crée.

Edouard-E. Excoffier

Le travail par groupes à l'école primaire

Nous l'avons dit et écrit maintes fois : ce n'est pas tant la réforme des structures qui arrachera l'école à son inertie que la volonté individuelle de renouvellement manifestée par chacun de nous. Toute tentative de sortir de l'ornière scolastique où se maintient depuis des siècles la tradition enseignante doit donc être saluée et encouragée. C'est pourquoi nous sommes heureux d'accueillir ici le fruit d'une expérience originale vécue dans des classes genevoises par notre collègue J.-P. Guignet.

A. M. R. Dottrens qui écrit ces deux livres : « Education et démocratie » puis « Instituteur hier, éducateur demain ».

La biologie nous montre depuis longtemps déjà que la vie réalise un équilibre sans cesse renouvelé avec le milieu ambiant. Toute rupture d'équilibre provoque la maladie, la mort ou la transformation de l'organisme en des formes nouvelles. Les grands reptiles de l'ère secondaire, au corps à température variable, n'ont pas pu s'adapter aux changements de climats, et sont devenus des fossiles de musées. L'école aussi est un organisme vivant. Elle doit s'adapter à notre société où s'opèrent actuellement des changements irréversibles. En régime capitaliste comme en régime communiste les jeunes contestent. L'église, elle-même n'est pas étrangère à cette crise. Sommes-nous équipés, mentalement, pour analyser cette crise générale ? Où est le nœud même du problème ? Sur quoi peut-il déboucher ? Comment bien comprendre le jeu des forces en présence ? Tels sont les buts que je pense analyser dans une série de dix articles à paraître d'ici juin 1969.

Ces questions ne nous concernent pas ! me direz-vous. Nous avons notre programme à tenir, la menace des examens, les parents qui jugent souvent très vite, nous voulons une méthode sûre, des recettes, afin de mieux faire le même travail.

Je ne vous donnerai surtout aucune recette. Tant il est vrai qu'on tue à coup sûr une pratique pédagogique en la faisant méthode. La lettre tue l'esprit.

L'essentiel de mon propos sera de bien poser les problèmes réels, de définir un état d'esprit, de proposer à votre conscience des options à prendre.

Jean Rostand disait : « Etre cultivé, c'est avoir l'avenir dans son esprit ». Nos écoliers vivront, devenus adultes, dans un monde transformé par l'accélération de l'histoire. Sommes-nous certains de les y préparer ? Tout décalage dont nous serions responsables les pousseraient à des révoltes où leurs forces les meilleures se dissiperaient.

Allons-nous installer en eux le passé ? Si beau soit-il, le passé est derrière nous.

Pouvons-nous, au contraire, miser sur l'avenir ?

Vous me direz, peut-être, tout cela est de la philosophie. Le rôle de notre bonne vieille école primaire est d'apprendre aux enfants à lire, à écrire et à compter. Quand ils seront à l'université, alors il sera bien assez tôt de s'occuper des choses difficiles.

Seulement voilà, J. Piaget nous a montré d'une manière indiscutable combien ce point de vue est faux.

De la naissance à l'âge de quinze ans, l'enfant se construit. L'école primaire doit donc veiller non plus à l'information des enfants, mais à leur formation. Nous pouvons bloquer des mécanismes, tarir des sources, étioiler les bourgeons.

Personnellement, je crois à l'école primaire. Elle est bien plus importante que l'université. C'est tellement vrai que Piaget me disait, cet été, dans son jardin, que les chercheurs américains à Berkeley retournent à l'école primaire pour conseiller les maîtres d'école. (Voir les travaux de Karpus.)

Nous sommes en période d'évolution accélérée : évolution des sciences, qui donne à l'homme le pouvoir de transformer notre planète en jardin ou en cimetière. Evolution technique : nos élèves devenus adultes auront vu des hommes revenir de la lune. Evolution de la psychologie qui va détruire certains mythes. Evolution des idéologies : les peuples ne vont plus accepter ni la misère, ni les dictatures militaires ou déguisées. Evolution de l'information : la TV nous force de penser à l'échelle du monde.

Il est peut-être temps de se poser les questions fondamentales. Est-ce vraiment par les méthodes du XIX^e siècle : programmes trop lourds, examens très contestés, leçons magistrales que nous allons préparer l'homme nouveau dont l'avenir a besoin. Serons-nous des fonctionnaires de l'enseignement, fermés à la vie et à nos responsabilités, ou bien serons-nous, comme le dit Dottrens, des éducateurs conscients ?



Les groupes au travail nous confrontent avec ces problèmes. Je me propose donc, puisque j'ai cinq ans d'expériences, d'analyser dans mes prochains articles les points suivants : **art 2 :** quelles sont les critiques des enfants qui m'ont amené à repenser tout mon travail. **Art. 3 :** analyse du groupe sur le plan de l'intelligence. **Art. 4 :** analyse du groupe sur le plan affectif. **Art. 5 :** analyse du groupe sur le plan moral. **Art. 6 :** les obstacles à la communication, révélés par le groupe. **Art. 7 :** la nouvelle formation des enseignants. **Art. 8 :** les obstacles dus au programme traditionnel. **Art. 9 :** le rendement réel et ses contrefaçons. **Art. 10 :** la démocratisation de l'enseignement primaire dans ses méthodes.

Nous allons faire l'école romande. Il est évident qu'elle doit être moderne, efficace, culturelle.

Le travail par groupes est inévitable. Nous allons donc étudier ses ressorts les plus secrets.

(à suivre)

J.-P. Guignet, Genève

Programmation du futur

L'extraordinaire prodige technique du vol spatial d'Apollo VIII a dominé à tel point les événements de fin d'année qu'il nous a paru judicieux de prolonger cet intérêt en résumant l'essentiel d'une étude parue dans la « Revue syndicale suisse » (mars 1968) sous la signature de Georges Hartmann.

Depuis quelques années, des esprits avancés ont tenté de prédire l'avenir de l'humanité dans le domaine scientifique. Se fondant sur le niveau atteint à ce jour et sur le rythme de développement des techniques particulières, des groupes de savants et d'industriels se sont en effet sentis autorisés à établir le programme chronologique des découvertes à venir. Au nombre de ces organisations, citons entre autres la Fondation Ford, dénommée « Futuribles », la Commission pour l'an 2000 de l'Académie américaine des arts et des sciences, et surtout la Rand Corporation, installée à Santa Monica en Californie.

C'est précisément d'un rapport de la Rand Corporation que sont tirées les listes ci-dessous, inventoriant une centaine d'inventions probables et en situant approximativement la date d'apparition, pour autant bien entendu que nul cataclysme politique, social ou cosmique ne vienne tout remettre en question. Les auteurs, d'autre part, prennent soin de préciser que ces listes ne sont pas exhaustives et qu'elles mentionnent seulement les événements les plus curieux et les plus caractéristiques.

1. Dans le domaine des sciences

Transplantation de nouveaux organes	1972
Nouvelle théorie de la gravitation	1980
Maîtrise absolue de la météorologie	1980
Régularisation économique des naissances	1983
Changement de la personnalité (drogues non narcotiques)	1983
Création d'une forme primitive de vie	1989
Traitement physique et chimique des cas psychiatriques	1991
Immunisation biochimique contre bactéries et virus	1994
Modification modéculaire des facteurs d'hérédité	2000
Mise en sommeil de longue durée (hibernation)	2006
Apparition de nouveaux organes par stimulation biochimique	2007
Médicaments élevant le niveau intellectuel	2012
Domestication d'animaux intelligents (cétacés, singes)	2022
Régularisation chimique du vieillissement	2025
Lecture automatique de la pensée	2045

2. Dans le domaine de l'automatisation scientifique et administrative

Régularisation complète du trafic aérien	1974
Utilisation généralisée des ordinateurs à enseigner	1975
Documentation automatique centralisée et liaison automatique avec les instituts d'enseignement	1979
Traduction automatique rapide	1979
Large emploi d'ordinateurs pour prises de décision	1979
Emploi très répandu des ordinateurs (calcul)	1980
Prothèses électroniques (p. ex. radars pour aveugles)	1985

Interprétation automatique des symptômes de maladies	1985
Nouvelle langue universelle créée à partir des programmes pour ordinateurs de traduction automatique	2000
Injection artificielle d'informations dans le cerveau	2000
Autoroutes à conduite automatique des voitures	2000
Enregistrement de connaissances et d'informations par liaison directe entre l'ordinateur électronique et le cerveau humain	2020

3. Dans le domaine de la production industrielle

Dessalage automatique de l'eau de mer	1970
Stockage de l'électricité	1970
Matériaux de construction synthétiques, usinables et ultra-légers	1971
Production économique d'énergie thermo-nucléaire contrôlée (fusion H)	1985
Transport en commun par fusées balistiques	1985
Exploitation minière rentable du fond des mers (autre que le pétrole)	1989
Production économique de protéines alimentaires	1990
Productions alimentaires d'origine maritime	2010
Exploitation des richesses du centre de la terre	2010
Exploitation des richesses des planètes	2030

4. Dans le domaine de l'exploration spatiale

Atterrissage de deux astronautes américains sur la Lune	1968
Mise sur orbite d'un satellite-atelier habité d'une dizaine d'hommes	1968
Utilisation du laser dans les communications spatiales	1970
Atterrissage en douceur d'un satellite sur Mars	1973
Construction d'une fusée porteuse réutilisable	1975
Fusées à propulsions thermonucléaire et ionique	1975
Etablissement d'une base temporaire sur la Lune	1975
Vol de satellites habités autour de Mars, Vénus, Mercure, Jupiter	1980
Etablissement de bases permanentes sur la Lune	1983
Atterrissage d'astronautes sur Mars	1984
Lancement de satellites hors du système solaire	1986
Fabrication de matériel sur la Lune	1990
Etablissement de bases permanentes sur les planètes voisines	1990
Atterrissage d'un satellite sur Jupiter	2020
Vol à plusieurs générations hors du système solaire	2050
Propulsion par conversion de la gravitation en énergie	2050
Flotte de surveillance et de bombardement spatial autour du soleil	2100

L'audace prospective des savants américains nous laisse pantois, et fait mesurer plus que jamais le fossé qui se creuse entre l'avancement des sciences techniques et la relative stagnation des sciences morales, de la pédagogie en particulier.

Institut pédagogique romand, où te situer sur l'échelle ?

bibliographie

Voici quelques ouvrages qui peuvent aider les maîtres :

Arithmétique. Les éditions Delta S.A., à La Tour-de-Peilz, publient 6 cahiers de « **Pratique du calcul** », par K. Raets. Il s'agit de blocs à feuillets détachables. Les prix varient de 1 fr. 40 à 3 fr. 50 le cahier (réduction par 25 exemplaires et plus), selon l'âge et le nombre de feuilles. Les exercices sont conçus pour les élèves primaires de la 1^{re} à la 6^e. Le cahier n° 1 que j'ai en mains renferme 3500 exercices bien gradués sur les 4 opérations de 1 à 20. C'est une heureuse contribution à la préparation des jeunes écoliers et un gain de temps pour les éducatrices, scolaires et maternelles.

Langue italienne. Les éditions Armand Colin ont fait paraître un ouvrage qui peut être utile à toute personne désireuse d'acquiescer les premières notions de la langue italienne et aux maîtres qui ont à recevoir dans leur classe de petits Italiens. « **Insieme à Venezia** » (1^{re} année d'italien) a pour auteurs G. Brunet, agrégé d'italien et maître assistant à la Faculté des lettres de Nanterre, et R. La Borderie, agrégé d'italien et directeur du Centre régional de documentation pédagogique à Bordeaux. Prix : 15 fr. 50. C'est une méthode d'initiation audio-vocale ; donc, elle s'adresse à l'oreille et à la prononciation, puis à la langue écrite. Conçue de façon originale, elle est basée sur un dialogue (saynète) et un enregistrement par bobines de deux scènes chacune employant une heure au total. Il y a 8 bobines. Quant au livre même, il fait la part du vocabulaire et de la grammaire. En 224 pages, il renferme des exercices d'application, des bandes dessinées, des photos, des textes d'auteurs et un lexique.

Activités scolaires diverses. A la même librairie A. Colin (collection Bourrelrier), dans les « **Cahiers de pédagogie moderne** », paraît **Activités enfantines et Fêtes à l'école**, par M^{mes} J. Bandet et H. Sourgen, inspectrices générales de l'instruction publique, 176 pages, illustrations de J.-H. Lacoste. — Au début figurent des textes composés par des enfants ; leur succèdent quelques thèmes : pour les mamans, pour Noël, pour un bal costumé, Pierre et le Loup, au Jardin public, le Jeu de l'Arbre, les Ballons rouges, la Cavalcade, Printemps dans les bois... d'autres encore : le Cirque, les Indiens, un conte d'Andersen, Cendrillon, etc. — Chaque spectacle est commenté : choix du thème, rapport avec la vie de la classe, documentation, organisation, mise en scène, information. Il y a des comptines, des bouts de mélodie, des illustrations pour les costumes. Toutes ces scènes, expérimentées dans les congrès des écoles maternelles françaises, peuvent suggérer des idées aux responsables des fêtes scolaires.

Toujours chez A. Colin (collection Bourrelrier), 103, boulevard Saint-Michel, Paris (Ve), mêmes « **Cahiers de pédagogie moderne** », « **Travail des mains et Développement de l'enfant** » (2 à 8 ans), par H. Sourgen et J. Bandet, inspecteurs généraux de l'instruction publique, et Y. Hébraud, inspecteur départemental des écoles maternelles. Illustrations d'Hélène Rivière, 144 pages. — Toutes ces études sont centrées sur l'enfant : sa rencontre avec la matière (terre, bois, paille), son désir de créer puis d'utiliser un outil qu'il peut parfois fabriquer lui-même, son pouvoir d'imitation (faire

comme les parents). Les auteurs entendent l'initier peu à peu à la beauté et à la joie par le chemin de la connaissance. — Là encore, tous les exercices ont été expérimentés : moulage et modelage, décoration, émaillage, emploi du bois et de la paille (chapeau, panier, balai) ; création d'une poupée ; emploi des ciseaux, fabrication d'un métier à tisser ; activités ménagères ; le monde du jour et de la nuit ; la parure, confection de fleurs, de bouquets, de colliers ; masques, kaléidoscope, cerf-volant... Les photos et les dessins secondent le texte.

Deux livres pour les leçons de lecture :

Chez A. Colin-Bourrelrier, « **La Colonie** », de Charles Vil-drac. Le récit est adapté par M^{me} M. Picard de manière à donner lieu à des « lectures suivies pour le cours moyen de 2^e année ». L'illustration est de Hervé Lacoste. C'est la suite de « **L'île rose** », du même auteur. Elle comporte 56 lectures en 10 chapitres. A chaque fragment est rattachée une partie « mots, lecture silencieuse, élocution ». Des questions — « Je réfléchis » — servent à contrôler la compréhension des textes.

Pour sa part, l'éditeur Delagrave a publié un « livre de lectures » pour cours moyen intitulé « **Le relais des cigales** ». Il est dû à l'un de nos anciens collègues français, Paul-Jacques Bonzon, titulaire de nombreux prix attribués à ses livres écrits pour l'enfance. C'est l'histoire, émouvante, délicate et bien conduite, d'un petit Provençal, Jean-Luc, placé devant des changements et des difficultés que connaissent de plus en plus souvent les jeunes. — Le récit est divisé en 72 chapitres à la fin de chacun desquels se situent un court lexique et un bref questionnaire habilement conçu : « **Avons-nous compris ?** ». Illustré par Daniel Dupuis, ce livre de « lectures suivies » sera un complément utile des leçons habituelles.

A. Chevalley.

« Rikkas du Japon »¹

Personne mieux que la romancière japonaise Kikou Yamata ne pouvait présenter les « Rikkas », ces grands bouquets vivants d'origine très ancienne, qui sont des chefs-d'œuvre de l'art japonais. En reproduction, un rouleau peint à la gouache, datant du XVII^e siècle, nous découvre ses fastueuses compositions florales, merveilles de grâce et de force, telles qu'on les élabore encore aujourd'hui, et qui, par le jeu subtil des troncs, des tiges et des fleurs, évoquent des paysages aimés des artistes ou de ceux qui leur commandaient ces œuvres. Ainsi, écrit Kikou Yamata, « un Rikka suggère la configuration d'un paysage par les plantes qui y poussent : pins des faites dont le tronc puissant et tortueux jaillit de rocs représentés par les touffes fournies des junipers. Des narcisses indiquent l'eau, un torrent, une rive. Une montagne peut s'élever sur la droite, dessinant sa courbe par une branche de pin noir... »

Tels sont ces Rikkas aux titres si évocateurs : Vent de Pin, Danse de la Cigogne, Brise parfumée du cèdre sous la Lune...

Du grand art dans un petit livre. Un cadeau d'un goût parfait.

B. L.

¹ *Rikkas du Japon*, fac-similé d'un rouleau peint par Hirozumi Sumiyoshi (1631-1705). Texte de Kikou Yamata. Collection « Orbis Pictus No 25 ». Fr. 5.80. Editions Payot Lausanne.

La lecture fouillée du mois...

Rabâché, le thème de la neige ? Peut-être. Mais quand celle-ci est vue par un artiste de l'authenticité de Jean Cocteau, elle reprend toute sa fraîcheur, c'est le cas de dire...

Et ce sera la tâche du maître, tout au long de l'étude, d'essayer de hisser les élèves à ce niveau pour qu'ils participent à l'émotion du poète et qu'il se crée entre eux et lui cette communion si précieuse entre toutes.

... Ce soir-là, c'était la neige. Elle tombait depuis la veille et naturellement plantait un autre décor. La cité reculait dans les âges ; il semblait que la neige, disparue de la terre confortable, ne descendait plus nulle part ailleurs et ne s'amoncelait que là.

Les élèves qui se rendaient en classe avaient déjà gâché, mâché, tassé, arraché de glissades le sol dur et boueux. La neige sale formait une ornière le long du ruisseau. Enfin cette neige devenait la neige sur les marches, les marquises et les façades des petits hôtels. Bourrelets, corniches, paquets lourds de choses légères, au lieu d'épaissir les lignes, faisaient flotter autour une sorte d'émotion, de pressentiment, et grâce à cette neige qui luisait d'elle-même avec la douceur des montres au radium, l'âme du luxe traversait les pierres, se faisait visible, devenait ce velours qui rapetissait la cité, la meublait, l'enchantait, la transformait en salon fantôme.

Jean COCTEAU

Les Enfants terribles.

Bernard Grasset Paris - Guilde du Livre

Recherche préalable

1. Renseigne-toi sur l'auteur (sa vie - son œuvre).
2. Explique, à l'aide du dictionnaire, les mots suivants : mâcher - tasser - gâcher - arracher de glissades - une marquise - un pressentiment.

Questionnaire

1. Lis attentivement le premier alinéa.
La neige, tombant depuis la veille, **transforme** la cité.
Quelles expressions du texte l'expriment ?
2. **La cité reculait dans les âges...** A quelle époque de l'Histoire l'auteur pense-t-il ?
3. Exprime la **quantité** de neige tombée : les flocons tombent... 3.
La neige ... 3 verbes.
4. Lis le deuxième alinéa. Il raconte les transformations apportées par la neige : lesquelles ?
5. Le poète a dépeint deux sortes de neige : celle et celle Laquelle préfère-t-il ? Par quel mot commence la première phrase où il la décrit ?
6. Relève les actions des enfants. Que leur apporte la neige ? Quelle est le résultat de ces actions ?
7. Dans le texte, quelles expressions font appel à l'ouïe ? à la vue ? au toucher ?
8. Et un aveugle, comment sait-il qu'il neige ?

9. Quelles impressions l'auteur ressent-il devant ce décor ? Choisis : la joie - la douceur - la richesse - la légèreté - l'émotion - le luxe - le confort - la pureté - l'enchantement - le froid - la clarté - l'ennui - l'irréel ?

10. Jean Cocteau a consacré sa vie à l'expression du **beau** ; c'est **un artiste**, doué dans plusieurs domaines. Dans notre texte, il laisse transparaître ses dons ou ses goûts pour trois des arts ci-après : lesquels ?

l'architecture - la poésie - la sculpture - la gravure - le théâtre - la musique - le cinéma - la peinture - la danse.

(Motive ton choix.)

Style

A deux reprises, l'auteur oppose deux adjectifs de sens contraire (antithèses). Lesquels ?

Vocabulaire

Le pressentiment : Décompose le mot **pressentir**. Quel en est le radical ? Comment appelles-tu sa première partie ? Que signifie-t-elle ? Explique, sans consulter le dictionnaire, les mots suivants : prénom-présider (de s'asseoir)-prévenir-prévoir-précéder-précipiter (de caput=tête).

Analyse du texte

Les chevronnés de l'enseignement et autres spécialistes de la lecture peuvent, bien sûr, concevoir bien des façons d'aborder et de traiter l'étude de ce morceau.

Voici, cependant, quelques suggestions pour conduire la leçon évoquant le texte, cherchant à éclairer le sens des phrases principales pour en faire saisir la pleine signification.

1. **Ce soir-là, c'était la neige...**

Quels sont les éléments du décor ? Est-ce un soir quelconque ? Insister sur la valeur du mot « ce ». C'était la neige : mauvais style ? Tentative d'explication : elle **ETAIT**, elle régnait, elle primait tout. Une seule chose comptait, c'était l'événement ! (Enfants, skieurs, agents de la voirie, hôteliers, etc.)

2. **Elle tombait ...décor.**

Quel nouvel élément apporte cette phrase ? (la veille = durée) Que rappelle le mot décor ? (théâtre) Est-il employé judicieusement ? (donner les raisons) Etablir des comparaisons neige-décor : caractères communs : la fragilité, le silence, changement à vue, éphémère.

3. **La cité reculait dans les âges : ...ne s'amoncelait que là.**

Evocation des images du calendrier, mazots, chaumières, cartes de vœux, diligences, traîneaux, rappel de l'ancien temps, d'un autre âge sans confort.

Pourquoi oublie-t-on les endroits où il neige (la neige est un rideau qui nous coupe du monde).

Que veut dire l'auteur par cette phrase : **disparue de la terre confortable** ? la terre confortable, c'est la cité des privilégiés, aseptisée, protégée du froid, du bruit, du microbe, de l'obscurité, de la bise, même de la solitude. C'est l'endroit où la neige est indésirable.

Y a-t-il beaucoup de neige ? (dites les mots qui l'indiquent).

Synthèse partielle

4. Les élèves ...ruisseau.

Que font les élèves ? quels verbes expriment leurs actions ?

Pourquoi y a-t-il une ornière le long du ruisseau ? (les gens ont suivi le ruisseau = cours d'eau ou bord de trottoir ?)

Synthèse partielle

5. On vient de voir la neige des rues. Pourquoi l'auteur dit-il maintenant : devenait **la** neige ? (Il parle de la vraie neige, pure, blanche, propre.)
Comment la neige peut-elle être à la fois lourde et légère ? (Impression de légèreté des flocons, de lourdeur de la masse tombée.)

6. Au lieu d'épaissir les lignes...

Elle les épaissit de toute façon, non pas d'une manière vulgaire, mais à la façon d'une auréole. La neige poétise les choses les plus banales.

A quoi l'auteur compare-t-il la lumière de la neige ?

7. L'âme du luxe traversait les pierres...

Comment comprenez-vous cette phrase ? Le luxe se trouvait dans les maisons. Grâce à la neige, on a l'impression

que les pierres ont pris, elles aussi, une parure de luxe. (Douceur du velours, chaleur de l'étoffe, confort d'un salon.)

Quelle impression nous donne ce paysage ? (Irréal ; la neige est comme frappée par la baguette d'un enchanteur ; c'est ainsi que la voit Cocteau : description subjective.)

8. ...faisaient flotter une sorte d'émotion, de pressentiment.

Le poète ressent un trouble devant ce décor inhabituel, cette douceur, ce luxe qu'il pressent à travers les pierres, cette présence d'un enchanteur.

Synthèse partielle

9. Les impressions de l'auteur face à la neige correspondent-elles aux vôtres ? Quelles sont vos impressions lorsqu'il neige ?

Le texte et ses exercices font l'objet d'un tirage à part que l'on peut obtenir au prix de 10 c. l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet s/Lausanne. Si l'on s'inscrit pour recevoir un nombre déterminé de feuilles à chaque parution (il y en a une dizaine par année), leur prix est alors de 7 c.

Enfin, « Errare humanum est » : ceux qui recevront les feuilles de ce mois voudront bien corriger « enchantait » à la dernière phrase, et nous pardonner cette faute de frappe.

« Eduquer les Yeux ouverts »

Les Editions Payot viennent de réimprimer l'ouvrage du Dr G. Richard « Eduquer les Yeux ouverts »¹.

Cette réédition intéressera les éducateurs et les parents, car cette initiation à l'éducation, outre qu'elle correspond particulièrement à la mentalité de la Suisse romande, insiste fort heureusement sur les problèmes psychologiques qui se

¹ Dr G. Richard, « Eduquer les Yeux ouverts », 176 pages. Fr. 10.—. Réédition 1968, sous nouvelle couverture. Editions Payot Lausanne.

posent à l'éducateur lui-même. En effet, entre éducateurs et éduqués, il n'y a pas de subordination, mais échange. D'où il suit que l'éducateur ne peut accomplir sa tâche sans résoudre certains conflits personnels, dont l'auteur l'aide à percevoir le sens en abordant successivement tous les stades de l'éducation.

Un livre humain, bien fait, très accessible, grâce auquel parents et éducateurs éviteront de funestes erreurs.

J. A.

En Allemagne: expérience d'enseignement programmé

Une expérience d'enseignement programmé se déroule actuellement dans treize écoles de Rhénanie-Westphalie. Elle concerne plus de 5000 élèves dans 160 classes primaires, techniques et secondaires. En vue d'éprouver l'efficacité de la nouvelle méthode, le même programme est enseigné dans des classes parallèles, mais suivant les méthodes classiques. Les résultats de l'expérience sont analysés par des spécialistes de l'Institut de psychologie de l'Université de Cologne et l'Institut pédagogique de l'Ecole technique supérieure d'Aix-la-Chapelle. Ils serviront de base à de nouveaux essais d'enseignement programmé.

(Informations Unesco)

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux, Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

Cours normal suisse 1969

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise le Cours normal de cette année à **Lucerne, du 14 juillet au 9 août**. Tous les membres du corps enseignant qui s'y intéressent sont cordialement invités à y prendre part.

Programme des cours

N°	Cours, chefs de cours	Dates	Finance Fr.
A. Cours d'information			
71.	<i>Culture cinématographique.</i> M. Hermann Pellegrini, Saint-Maurice.	21-26.7	120.—
72.	<i>Le français par la méthode du Sablier.</i> Mme G. Préfontaine, Boucherville (Canada).	21-26.7	80.—
B. Cours pédagogiques et psychologiques			
73.	<i>Enfants-problèmes à l'école.</i> Mlle Axelle Adhémar, Fribourg.	14-19.7	90.—
C. Cours didactiques			
74.	<i>La mathématique à l'école primaire (précalcul).</i> Mme Yvonne Savioz, Sion.	14-19.7	80.—
75.	<i>La mathématique à l'école primaire (inférieur).</i> Mlle Françoise Waridel, Yverdon.	14-19.7	80.—
76.	<i>La mathématique à l'école primaire (moyen).</i> M. Roger Dyens, Lutry.	14-19.7	80.—
77.	<i>Intégration du magnétophone à l'enseignement. Cours de perfectionnement.</i> M. Edouard Excoffier, Genève.	14-19.7	140.—
78.	<i>Intégration du magnétophone à l'enseignement et initiation à la musique par le disque.</i> M. Edouard Excoffier, Genève.	21-26.7	90.—
79.	<i>Etude pratique de l'allemand.</i> M. Bertrand Golay, Onex (GE).	21-26.7	80.—
80.	<i>Découverte et observation de la nature.</i> M. Henri Thorens, Choulex (GE).	14-19.7	80.—
81.	<i>Physique, chimie, biologie (matériaux Matex).</i> M. Hermann Rochat, Chexbres.	14-19.7	90.—

N°	Cours, chefs de cours	Dates	Finance Fr.
D. Cours artistiques et techniques			
82.	<i>Expression artistique au degré inférieur (6-8).</i> Mme Maris Guex, Lausanne.	4-9.8	80.—
83.	<i>Le dessin aux degrés moyen et supérieur.</i> M. Gustave Brocard, Lausanne.	21-26.7	80.—
84.	<i>Techniques d'impression au service du dessin.</i> M. Gustave Brocard, Lausanne.	14-19.7	120.—
85.	<i>Initiation à la rythmique Jaques-Dalcroze.</i> Mme Liliane Favre-Bulle, Nyon.	4-9.8	70.—
86.	<i>Modelage.</i> M. Marc Mousson, Yverdon.	14-26.7	160.—
87.	<i>Travail du rotin.</i> M. Willy Cevey, Lausanne-Pully.	14-26.7	170.—
88.	<i>Jouets pour grands garçons.</i> M. René Graf, Genève.	14-26.7	200.—
89.	<i>Activités manuelles au degré inférieur.</i> Mme Marianne Meylan, Lausanne.	14-26.7	150.—
90.	<i>Cartonnage.</i> M. Reynold Kissling, Palézieux-Gare.	14.7-9.8	290.—
91.	<i>Travaux sur bois.</i> M. Jean Guillod, Lausanne.	14.7-9.8	370.—
92.	<i>Travaux sur métaux.</i> M. Roger Allenbach, Genève.	14.7-9.8	360.—

Le programme détaillé des cours, contenant les cartes d'inscription, sera envoyé par poste à tous les membres de la SSTM et RS, abonnés au bulletin « Ecole 69 », vers la mi-février.

Il pourra, d'autre part, être obtenu auprès des Départements cantonaux de l'instruction publique ou du secrétariat des Cours normaux suisses : Baumettes 6, **1008 Prilly**.

Les cartes d'inscription devront être retournées jusqu'au

31 mars 1969

au secrétariat des Cours normaux suisses (adresse ci-dessus).

Pour le Comité SSTM et RS,
Le responsable des cours romands :
Paul Perret, Carrels 12, 2034 Peseux.

L'école de langue française de Berne

met au concours pour la rentrée d'avril 1969 un poste de

maître littéraire (français-histoire)

du degré secondaire et progymnasial.

Traitement et caisse de pensions selon dispositions valables pour le corps enseignant officiel du canton de Berne.

Titre exigé : brevet de maître secondaire, licence ou titre équivalent.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de services (avec curriculum vitae, copie des diplômes et références) à M. Alexandre Hay, président du conseil de fondation, Ecole de langue française, Schwarztörstrasse 5, 3000 Berne, avant le 15 février.

L'ÉGYPTE

VOYAGE CULTUREL ACCOMPAGNÉ, du 31 mars au 14 avril 1969 (retour possible le 13. 4)

Programme : Genève - Le Caire - Assouan et retour par avion. Visites et excursions archéologiques : Le Caire - Saqqara - Memphis - Guizeh - Assouan - le Haut-Barrage - Kalabcha - Kom-Ombo - Edfou - Louxor - Thèbes - Karnak.

TOUT COMPRIS (passages aériens, excursions, pension complète), prix spécial : **Fr. 1340.—**
Nombre limité de participants Programme détaillé sur demande

VOYAGES **Pour l'Art**

70, ch. du Devin, **1012 Lausanne**, tél. (021) 32 23 27



Nous cherchons des

acquisiteurs d'annonces

pour les deux services de publicité de

L'Educateur

et du

Crapaud à lunettes

Possibilité de travailler pour les deux hebdomadaires ensemble ou séparément. Travail indépendant, bien rétribué. Matériel de propagande mis à disposition.

Pour renseignements et conditions, prière de s'adresser à **l'IMPRIMERIE CORBAZ S.A.** (département publicité), avenue des Planches 22, **1820 MONTREUX** Tél. (021) 62 47 62.



Pour une somme équivalente, iba vous offre environ 20% de matériel scolaire de plus qu'ailleurs.

Evidemment, vous ne trouverez pas d'ardoises chez iba. Mais ces 20% vont enfin pouvoir satisfaire les petits de première année et leur passion pour le papier et les crayons! iba fabrique du matériel scolaire en grandes quantités, de façon plus rationnelle.

N'aimeriez-vous pas que votre classe puisse bénéficier d'une augmentation substantielle de matériel scolaire?



iba berne sa, département du matériel scolaire
Schläflistrasse 17, 3000 Berne, tél. 031/41 27 55

Inscriptions et examens d'admission dans les établissements secondaires du canton de Vaud

I. COLLÈGES SECONDAIRES :

A. Zones de recrutement des collèges secondaires de Lausanne et des régions limitrophes

Les zones de recrutement des collèges secondaires de Lausanne et des régions limitrophes sont délimitées comme suit :

1. Compte tenu des précisions données ci-dessous (chiffres 2-7), la zone officielle de recrutement des collèges secondaires de Lausanne est limitée inclusivement par les localités suivantes :
St-Sulpice - Bussigny - Cossonay - Daillens - Cheseaux - Froideville - Montpreveyres - Forel (Lavaux) - Cully.
Cette répartition est une répartition de principe, à laquelle des dérogations peuvent être accordées, à condition d'être justifiées, notamment dans les circonstances suivantes :
a) passage après le premier cycle dans une section n'existant pas dans le collège le plus proche ;
b) frères ou sœurs fréquentant déjà un collège lausannois ;
c) parents travaillant à Lausanne et pouvant assurer le transport de leurs enfants.
2. **Limites entre Morges et Lausanne :**
Arrêt des Pierrettes et plus à l'est :
Collèges lausannois
Arrêt de St-Sulpice (Boucle) et plus à l'ouest :
Collège de Morges
Chavannes, Crissier, Ecublens, Renens :
choix laissé aux parents
Chavannes-le-Veyron, Grancy :
Collège de Morges (par le bus des écoliers)
3. **Limites entre Vallorbe et Lausanne :**
Ferreyres - La Sarraz - Moiry - Orny - Pompaples :
Collège de Vallorbe
Eclépens (secteur desservi par la gare CFF de La Sarraz) :
Collège de Vallorbe
4. **Limites entre Orbe et Lausanne :**
Candidats domiciliés sur la ligne Lausanne-Yverdon, en dehors des rayons de recrutement des collèges de Lausanne et d'Yverdon
Eclépens (secteur desservi par Eclépens-Gare) :
Collège d'Orbe
Eclépens (secteur desservi par la gare de La Sarraz) :
Collège de Vallorbe
Daillens :
Collèges lausannois et éventuellement Collège d'Orbe
5. **Limites entre Echallens et Lausanne :**
Cheseaux, Morrens :
dans la règle : Collèges lausannois
pour les motifs invoqués sous 1. ci-dessus : acceptation au Collège d'Echallens
Cugy :
Collèges lausannois
Bretigny-sur-Morrens :
Collège d'Echallens
6. **Limites entre Moudon et Lausanne :**
Corcelles-le-Jorat, Mézières, Les Tavernes, Oron, Palézieux-Gare, Palézieux-Village :
Collège de Moudon
Oron-le-Châtel, Chesalles-sur-Oron et Bussigny-sur-Oron :
choix laissé aux parents
Les Cullayes, Montpreveyres :
Collèges lausannois
7. **Limites entre Vevey et Lausanne :**
Chexbres et environs :
Collège de Vevey
Puidoux :
choix laissé aux parents
Cully, Eppesses :
Collèges lausannois

B. Inscriptions

Collèges secondaires de Lausanne :

Les inscriptions aux examens d'admission dans les collèges secondaires de Lausanne (pour toutes les classes) se prendront au

Collège secondaire de l'Elysée

Lausanne, av. de l'Elysée 6,
groupe supérieur, rez-de-chaussée, salle d'étude
du jeudi 30 janvier au mardi 11 février 1969

de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (le samedi de 9 à 12 h. seulement). Téléphone : No 27 94 95, aux heures indiquées ci-dessus.

Présenter le livret de famille, le livret scolaire et les certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie. Ne pourront être admis dans un collège de Lausanne que les enfants régulièrement domiciliés dans la zone de recrutement officiel indiqué sous lettre A ci-dessus.

Les examens d'admission en première année (âge normal : 10 ans dans l'année) auront lieu les **3 et 4 mars 1969**. Seuls y seront convoqués les candidats inscrits dans le délai indiqué ci-dessus.

Pour les examens d'admission dans les autres classes (2 à 6) les dates des 24 et 25 mars ont été retenues. Les candidats recevront une convocation.

Autres collèges du canton :

Dans tous les autres collèges secondaires du canton, les examens d'admission en première année auront lieu également les **3 et 4 mars**. Pour les inscriptions, prière de se renseigner auprès des secrétariats des établissements.

II. GYMNASES DU BELVÉDÈRE ET DE LA CITÉ, LAUSANNE :

Les élèves qui obtiendront au printemps 1969 le certificat d'études secondaires d'un Collège officiel vaudois seront admis au Gymnase dans la section qui correspond à leurs études antérieures. Ils ont été inscrits en novembre 1968 par l'entremise du directeur du collège.

Les élèves qui ne viennent pas d'un collège secondaire vaudois sont astreints, en principe, à un examen d'admission. Leur inscription doit se faire **avant le 15 février 1969** auprès du Gymnase de la Cité, Lausanne, pour toutes les sections.

S'adresser au secrétariat de cet établissement pour tous renseignements sur le programme de l'examen d'admission qui aura lieu du 10 au 14 mars 1969.

III. ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION, LAUSANNE :

Les inscriptions seront prises au secrétariat de l'école (Maupas 50), **jusqu'au 28 février 1969**. Heures d'ouverture : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. Le mercredi et le samedi : 8 h. à 12 h. seulement.

Présenter, pour les élèves venant des écoles publiques du canton de Vaud, le livret scolaire. Pour les autres, présenter en plus l'acte de naissance ou d'origine, ou le livret de famille, et les certificats de vaccination anti-variolique et antidiphtérique.

La classe préparatoire de première année étant provisoirement supprimée, les inscriptions ne seront prises que pour les classes de deuxième année et des années suivantes.

Conditions d'admission : 15 ans révolus au 31 décembre 1969 pour la classe de deuxième année : un an de plus pour chacune des classes suivantes. Pour les autres conditions d'admission, le secrétariat renseignera.

Les examens d'admission auront lieu les **14 et 15 avril 1969**.

**Département de l'instruction publique
et des cultes
Enseignement secondaire**

Notre enquête :

Que pensez-vous de l'«ÉDUCATEUR?»

Selon le désir exprimé par l'assemblée des délégués, le Comité central de la SPR se préoccupe de revoir de manière approfondie le contenu et la présentation de l'« Educateur ». A cet effet, il a donné à la commission de rédaction du journal la mission d'étudier l'ensemble du problème et de lui faire, d'ici à fin 1969, toute proposition utile à ce sujet.

La commission ainsi mandatée a décidé de fonder son travail sur une consultation préalable des lecteurs, membres ou non-membres de la SPR. C'est pourquoi vous êtes tous invités à remplir le questionnaire figurant au verso et à l'envoyer à l'adresse indiquée. L'enquête entendant sauvegarder l'anonymat des avis exprimés, votre signature n'est pas demandée. Les personnes qui auraient toutefois des propositions précises à développer en réponse aux questions 8 et 10 nous rendront service en se faisant connaître afin que nous puissions engager le dialogue avec elles sur ces points.

Merci d'avance de votre collaboration.

Pour la commission de l'« Educateur »,

le président :

Michel Jaton, Genève.

Questionnaire

Répondre par une croix dans la case correspondante (par un chiffre à la question 9).

A. QUESTIONS RELATIVES AU LECTEUR

- | | | | |
|--|----------------------------|-----------------|-----------------------------|
| membre de la SPR, section genevoise | ☐ 1 | homme | ☐ 8 |
| membre de la SPR, section jurassienne | ☐ 2 | femme | ☐ 9 |
| membre de la SPR, section neuchâteloise | ☐ 3 | | |
| membre de la SPR, section vaudoise | ☐ 4 | moins de 30 ans | ☐ 10 |
| membre de la SPR, membre d'honneur ou individuel | ☐ 5 | de 30 à 50 ans | ☐ 11 |
| non membre de la SPR, enseignant | ☐ 6 | plus de 50 ans | ☐ 12 |
| non membre de la SPR, non enseignant | ☐ 7 | | |

B. QUESTIONS RELATIVES AU JOURNAL

- | | | |
|---|--------------------------------------|-----------------------------|
| 1. Lisez-vous l'« Educateur » ? | <i>régulièrement</i> | ☐ 13 |
| | <i>occasionnellement</i> | ☐ 14 |
| | <i>rarement</i> | ☐ 15 |
| 2. Si vous avez répondu « rarement », est-ce parce que | <i>vous manquez de temps ?</i> | ☐ 16 |
| | <i>vous êtes saturé d'imprimés ?</i> | ☐ 17 |
| | <i>le journal manque d'intérêt ?</i> | ☐ 18 |
| 3. (Ne concerne que les membres de la SPR). Resteriez-vous abonné si l'abonnement devenait facultatif ? | <i>oui</i> | ☐ 19 |
| | <i>non</i> | ☐ 20 |
| | <i>je ne sais pas</i> | ☐ 21 |

Pourquoi ?

(réponse facultative ci-dessous)

22

- | | | |
|---|----------------------------------|-----------------------------|
| 4. Sur quelle partie votre intérêt se porte-t-il plutôt ? | <i>sur la partie corporative</i> | ☐ 23 |
| | <i>sur la partie pédagogique</i> | ☐ 24 |
| | <i>c'est variable</i> | ☐ 25 |

Pourquoi ?

(réponse facultative ci-dessous)

26

- | | | |
|---|------------------------------|-----------------------------|
| 5. Dans les numéros corporatifs , comment jugez-vous les articles qui relatent l'activité du Comité central ou des commissions de la SPR ? | <i>intéressants</i> | ☐ 27 |
| | <i>d'un intérêt médiocre</i> | ☐ 28 |
| | <i>sans intérêt</i> | ☐ 29 |

Pourquoi ?

(réponse facultative ci-dessous)

30

6. Dans les numéros **corporatifs**, comment jugez-vous la chronique de votre propre canton ?

intéressante
d'un intérêt médiocre
sans intérêt

☐31
☐32
☐33

Pourquoi ?

(réponse facultative ci-dessous)

34

7. Dans les numéros **corporatifs**, comment jugez-vous la chronique des autres cantons que le vôtre ?

intéressante
d'un intérêt médiocre
sans intérêt

☐35
☐36
☐37

Pourquoi ?

(réponse facultative ci-dessous)

38

8. Quelles suggestions feriez-vous pour rendre plus intéressante et plus efficace la **partie corporative** de l'« Educateur » ?

suite au verso s'il y a lieu

39

9. Dans les **numéros pédagogiques**, qu'est-ce qui vous intéresse surtout ? (Indiquez l'ordre d'intérêt par des chiffres dans les cases : 1 pour le plus intéressant, 7 pour le moins intéressant.)

- les éditoriaux
- les rubriques régulières, telles « La main à la pâte », « Chronique de la radio TV scolaire »
- les articles d'information générale : principes et buts de l'école, réformes suisses et étrangères, psychologie et pédagogie générales
- l'information plus spécialisée : méthodes, moyens (audio-visuels p. ex.), procédés nouveaux, « trucs » de métier, etc.
- les articles documentaires (géographie, histoire, sciences, etc.), destinés surtout au maître
- la partie pratique, directement utilisable en classe : leçons toutes prêtes, fiches, etc.
- les analyses et notices bibliographiques

☐40
☐41
☐42
☐43
☐44
☐45
☐46

10. Quelles suggestions feriez-vous pour rendre plus intéressante et plus utile la **partie pédagogique** de l'« Educateur » ?

suite au verso s'il y a lieu

47

Suite éventuelle de la réponse à la question 8 :

Suite éventuelle de la réponse à la question 10 :

Dès cet endroit de la lecture, trois suites à choix :

1. Rigoler doucement, passer à la page 65.
2. Se promettre de répondre ... demain.
3. Tourner la page ... en arrière. Se dire qu'après tout ça servira peut-être à quelque chose. Saisir le stylo.

De retour ici, tirer (avec ménagement) hors des agrafes, plier, mettre sous enveloppe, affranchir à 20 ou 30 centimes, adresser à

Case postale 3 1211 Genève 2

le tout jusqu'au 10 février (1969).

Merci